**Explication des modifications apportées aux**

**comptes 2019 et budget 2020 depuis le CA du 06/02/20**

**Concernant les comptes 2019**

Les montants modifiés apparaissent en rouge dans le tableau. Il s'agit de mises à jour sur base des dernières factures 2019 reçues depuis le 6 février :

* Subvention Maribel,
* Factures d'électricité et gaz de M-Village (après négociation pour diminution de la facture contestée),
* Frais postaux,
* Fournitures et consommables de bureau,
* Honoraires Culture Plus (refacturation d'une partie des recettes ; le bénéfice 2019 s'élève à environ 3000€/structure). Le détail de la compta Culture Plus se trouve en annexe.
* Assurance loi

Ces corrections nous amènent à un résultat d'exploitation après reprise de provisions de **9.583,15€** pour 2019.

**Concernant le budget 2020**

**Préambule:**

L'ensemble du budget n'a pas été mis à jour en tenant compte de la situation actuelle (pas de réduction des frais d'énergie, de location de salle, de déplacement et d'accueil liés à la tenue des instances...) car il subsiste trop d'inconnues. Il s'agit d'un budget très prudent, qui a été légèrement revu pour être à l'équilibre.

Le bénéfice Culture Plus apparaît dans un seul poste (700101). Il est estimé à 3.000€ mais la subvention extra n'étant plus reconductible, il faudra augmenter les recettes liées aux inscriptions.

Les postes "recettes (703000)/dépenses (603101)" pour les collaborations avec l'ASTRAC ont été créés dès 2020 *(décision CA 6/02).*

Le poste 612102 "licence informatique" a été revu à la baisse, car nous ne démarrerons pas l'installation de File Maker Pro cette année (congé de maternité de Mariam qui en serait l'utilisatrice principale). Une réflexion est en cours concernant l'éventuel report de cette dépense en 2021.

Le poste 612103 "maintenance NTIC" a été modifié suivant les dernières estimations.

Le poste 613000 "impression promo" (613000), de même que les frais de mission liés à l'international, et les rétributions de tiers (619900) ont été revus à la baisse pour équilibrer le budget et correspondre davantage à la réalité (Covid/post-Covid).

Les dépenses liées à la création du site web sont amorties sur 5 ans *(décision CA 6/02).*

Le poste Ethias (644210) a été ramené sur 2 ans, en 2020 pour correspondre à la réalité du prix biennal.

Le résultat d'exploitation après reprise des provisions est à l'équilibre.